LE MAGAZINE INTERNE DU CHU DE TOURS
AUTOMNE 2018
WWW.CHU-TOURS.FR

alchimie

N°12

10
DOSSIER
LE BÂTIMENT KAPLAN S'ÉTEND

08
RECHERCHE
FIERS DE NOS CHERCHEURS

14
PROJET
L'HÔTEL HOSPITALIER

15
ZOOM
ÉQUIPE MOBILE PLAIES ET CICATRISATION

CHRU
HÔPITAUX DE TOURS

DEUX FOIS PLUS PRÉVOYANT POUR PLUS DE SÉRÉNITÉ

3 MOIS OFFERTS(1)

sur MNH EVOLYA
et sur MNH PREV'ACTIFS TEMPO
dans le cas d'une souscription simultanée

DES GARANTIES SANTÉ ÉVOLUTIVES ET COMPLÈTES,
pensées pour les hospitaliers

LA SOLUTION PRÉVOYANCE
qui garantit votre salaire et vos primes en cas d'arrêt de travail

Mutuelle hospitalière
www.mnh.fr

DÉJÀ ADHÉRENT ? Profitez aussi de l'offre(2) !

Vos conseillères MNH :

- **Patricia Rocque,**
  06 43 72 24 15, patricia.rocque@mnh.fr
- **Muriel Lathuile,**
  02 47 88 10 24 - muriel.lathuile@mnh.fr,

(1) Offre valable pour toute adhésion simultanée à MNH Santé en tant que membre participant et à MNH Prev'actifs (signature des 2 bulletins d'adhésion à moins de 30 jours d'intervalle entre le 20 Août 2018 et le 31 décembre 2018 et sous réserve d'acceptation des adhésions par MNH et MNH Prévoyance), pour des contrats prenant effet du 1er septembre 2018 au 1er février 2019 inclus : 3 mois de cotisation gratuits sur MNH Santé et 3 mois de cotisation gratuits sur MNH Prev'actifs. (2) Si vous êtes adhérent à MNH Santé, vous bénéficierez de 3 mois de cotisation offerts sur votre contrat MNH Prev'actifs. Valable pour tout bulletin d'adhésion signé entre le 1er Juillet 2018 et le 31 Décembre 2018 (date de signature faisant foi), renvoyé à la MNH avant le 31 Janvier 2019 (cachet de la poste faisant foi), pour toute adhésion prenant effet du 1er Août 2018 au 1er Février 2019. Si vous êtes adhérent à MNH Prev'actifs, vous bénéficierez de 3 mois de cotisation offerts sur votre contrat MNH Santé. Valable pour tout bulletin d'adhésion signé entre le 20 Août 2018 et le 31 Décembre 2018 (date de signature faisant foi), renvoyé à la MNH avant le 31 Janvier 2019 (cachet de la poste faisant foi), pour toute adhésion prenant effet du 1er Septembre 2018 au 1er Février 2019. MNH Prev'actifs Tempo est assuré par MNH prévoyance et distribué par la MNH. Mutuelle Nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social - 331,avenue d'Antibes - 45213 Montargis CEDEX.La MNH et MNH Prévoyance sont deux mutuelles régies par les dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculées au répertoire SIRENE sous les numéros SIREN 775 606 361 pour la MNH et 484 436 811 pour MNH Prévoyance. Août 2018 - Documentation à caractère publicitaire non contractuelle.

N° 12

Automne 2018

04 L'actu
Une nouvelle antenne hospitalo-universitaire au CHU
Alchimie évolue
En Octobre : le CHU voit rose !
Les élections professionnelles
Une conciergerie pour faciliter et améliorer le quotidien
Retour sur la soirée annuelle du Fonds de dotation

08 Innovation et Recherche
Les résultats de l'Appel d'offre Interne Jeunes Investigateurs

10 Dossier
Le bâtiment Kaplan s'étend

14 Projet
Le recours à l'hôtel hospitalier : pour plus de confort, en toute sécurité

15 Zoom sur...
L'Équipe Mobile Plaies et Cicatrisation (EMPC)

16 Le coin des assos
AIDES : partenaire dans la lutte contre le VIH/Sida et les hépatites

18 Rencontre
Un trek solidaire sur le GR20, mythique sentier traversant la Corse

19 Repères
Le prélèvement de l'impôt à la source

20 Recette
Waterzooï au poulet

Loisirs, culture
La rentrée ? La bonne saison pour être curieux !

22 Carnet

ALCHIMIE n°12 / Magazine interne du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours - 37044 Tours Cedex 9 / tél : 02 47 47 75 75 / **email** : dir.comm@chu-tours.fr - Publication de la Direction de la Communication • **Directrice de la publication** : Marie-Noëlle Gérain Breuzard • **Rédacteur en chef** : Pauline Bernard • **Membres du Comité de Rédaction** : Guillaume Flury, Dr Guillaume Gras, Dr Thomas Hébert, Pierre Jaulhac, Véronique Landais-Purnu, Dominique Lepagnot, Olivier Moussa, Anne-Karen Nancey, Florence Oehlschlagel, Béatrice Ortega, Céline Oudry, Amélie Roux • **Ont participé à la rédaction de ce numéro** : Dr Virginie André, Pauline Bernard, Aurélien Bordelais, Thibault Bouchenoire, Dina Castanheira, Christine Courivaud, Laure Delaite, Cécile Desouches, Marie-Noëlle Gérain Breuzard, Elodie Gaspard, Jeannine Gatay, Sébastien Grégoire, Geoffroy Guépin, Pr Emmanuel Gyan, Véronique Landais-Purnu, Julien le Bonniec, Blandine Lenain, Noëlle Mallants, Jocelyne Marlière, Stéphanie Massat, Anne-Karen Nancey, Céline Oudry, Fabien Rivière-Da Silva, Dr Valérie Tauveron • **Conception, réalisation** : Efil 02 47 47 03 20 / www.efil.fr • **Impression** : Gibert Clarey Imprimeurs - 37170 Chambray-lès-Tours • **Tirage** : 3 500 exemplaires / imprimé sur papier PEFC • **Date de sortie du prochain numéro** : janvier 2019

PEFC 10-31-2607

RESTEZ CONNECTÉS
SUIVEZ-NOUS SUR
facebook.com/CHRUToursOfficiel
@CHRU_Tours **CHRU Tours**

édito

MARIE-NOËLLE GÉRAIN BREUZARD,
DIRECTRICE GÉNÉRALE

URGENCES : LES ÉVOLUTIONS DU SAU ET DU CETRA

Le domaine des urgences fait l'objet de mutations particulièrement importantes pour s'adapter aux besoins des patients et des usagers du CHU.
L'établissement rencontre des problématiques qui trouvent écho au niveau national : désengagement de certains secteurs de ville, doublement des passages aux urgences en 20 ans, vieillissement de la population et augmentation des maladies chroniques.
Face à ces constats partagés par l'ensemble des hôpitaux, le Plan Santé annoncé le 18 septembre vise à encourager la collaboration ville-hôpital et à accompagner la médecine de ville vers une réorganisation dans la prise en charge des urgences jusqu'à au moins 20h. Pour répondre à ces défis, le CHU poursuit la mise en place du plan d'action « Urgences », prévu avec l'équipe des urgences, les services d'hospitalisation et les instances du CHU ; ce plan a été présenté aux instances et au Forum citoyen. Un comité de pilotage a été constitué pour suivre les avancées de 5 groupes de travail, autour des thématiques :

- réduire l'adressage au SAU (Service d'Accueil aux Urgences), en proposant un avis médical dans les EHPAD et en mettant en place des transferts directs vers des services d'hospitalisation ;
- supprimer le passage par le SAU des patients transférés dans les services de soins depuis la médecine de ville ou les Urgences des CH du GHT ;
- réviser les modalités d'accueil, d'admission et de prise en charge médico-soignante du SAU, notamment en matière de tri et de priorisation des malades fragiles ;
- réviser les modalités de sortie des patients du SAU, pour raccourcir les délais de transfert vers les services d'hospitalisation ;
- mettre en place des protocoles de prise en charge spécifiques au SAU, avec la Biologie, l'équipe mobile de Soins palliatifs ou de Gériatrie, étant entendu qu'un important travail a déjà été fait à ce sujet avec l'Imagerie ;
- et ainsi améliorer les conditions de travail des professionnels.

Prochainement, l'ARS lancera une campagne visant à sensibiliser la population sur le recours pertinent aux services d'urgence hospitaliers.

Les urgences, c'est aussi la prise en charge des appels par le CETRA (centre de traitement des appels d'urgences), créé en 2007, qui évolue également.
Il réunit sur un même site, au CHU de Tours, la régulation du 18 (sapeurs-pompiers) et du 112 (appels d'urgence européens), gérée par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) ; et la régulation du 15 (sanitaire) gérée par le CHU.
L'objectif est de réunir les acteurs de l'urgence, afin d'assurer une meilleure coordination du secours à la personne et une meilleure réponse opérationnelle au profit des citoyens.
L'évolution du nombre d'appels d'urgence, tout particulièrement concernant la prise en charge et le conseil médical, amène à faire évoluer cette structure.
Le 10 septembre, le décroché commun 15-18-112, effectif jusque-là, a pris fin, dans l'objectif d'une plus grande spécialisation du traitement des appels. Les sapeurs-pompiers décrochent à présent les appels au 18 et 112 et les hospitaliers les appels au 15.
Les équipes demeurent dans une salle de régulation commune, ce qui leur permet d'entretenir une relation de qualité entre les deux services, d'échanger et de réorienter bien entendu les appels si besoin, mais aussi d'intervenir en commun en cas de crise.
Des moyens humains supplémentaires ont été mis en place pour assurer la meilleure gestion des appels au 15.
Un suivi de la qualité du service rendu aux usagers sera réalisé ces prochains mois, dans le souci constant de prendre en charge avec professionnalisme et efficacité les urgences.
Ces mesures ne préfigurent pas de celles qui devraient être annoncées d'ici fin 2018 par le gouvernement, en matière de traitement des appels d'urgence.
Les urgences sont une activité importante du CHU. Elles donnent lieu à plus de 11 % d'hospitalisations. Leur prise en charge est l'affaire de l'ensemble des services du CHU. ●

ONDOTOLOGIE

UNE NOUVELLE ANTENNE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE AU CHU

LA CRÉATION DE L'ANTENNE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE D'ODONTOLOGIE (AHUO) EST UNE DÉMARCHE ORIGINALE ET UNIQUE EN FRANCE. UN DE SES OBJECTIFS EST DE FAVORISER L'INTERDISCIPLINARITÉ, PAR LA MUTUALISATION DES ENSEIGNEMENTS ET LE « TRAVAILLER ENSEMBLE ».

Des enjeux de santé publique majeurs en France

Avec 41 chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants en région Centre-Val de Loire contre 67 pour 100 000 pour la moyenne nationale, des tensions apparaissent pour le renouvellement des générations dans notre région. De ce fait, créer les conditions d'exercer l'odontologie de façon attractive sur notre territoire, et accompagner les professionnels de santé dans les mutations des métiers de la santé qui se dessinent, constituent des enjeux de santé publique majeurs.

Après un travail préparatoire approfondi entre la Faculté de Médecine de Tours, les facultés d'Odontologie de Clermont-Ferrand et de Nantes, l'URPS chirurgien-dentiste et le CHU de Tours, et grâce aux soutiens financiers de la région Centre-Val de Loire, la Métropole, l'ARS et l'URPS et du CHU, l'AHUO de la région Centre-Val de Loire est en fonction depuis le 2 mai 2018.

Hospitalo-universitaire en odontologie, le Docteur Frédéric Denis a été nommé à la Faculté de Médecine et au CHU pour coordonner et animer cette structure, tant sur le plan hospitalier que sur le plan universitaire, au travers du département d'Odontologie de la Faculté de Médecine, sous la supervision des facultés de rattachement, Nantes et Clermont-Ferrand.

Dr Frédéric Denis

Après un exercice libéral d'une quinzaine d'années en Bourgogne, Frédéric Denis a entrepris une carrière hospitalière au Centre hospitalier spécialisé « La Chartreuse » à Dijon et une carrière universitaire dans les deux CHU de la région Bourgogne Franche-Comté, Dijon et Besançon.

Le partenariat patient-professionnel de santé

À « La Chartreuse », il a été marqué par les nombreuses comorbidités dont souffrent les personnes handicapées psychiques, parmi lesquelles la mauvaise santé bucco-dentaire. La conséquence de ces comorbidités est une espérance de vie inférieure pour ces personnes, de 15 à 20 ans par rapport à la population générale. Ce problème de santé publique est sa problématique de recherche.

En 2015, il s'imprègne du « modèle de Montréal », le partenariat patient-professionnel de santé, lors d'un stage de recherche réalisé auprès du Pr Jean-François Pelletier, à l'université de Montréal. En 2016, il effectue une mobilité au CHU de Reims puis intègre en 2018 l'EA 75-05 *Education, Ethique, Santé*, dirigée par le Pr Emmanuel Rusch.

Au total, une quarantaine d'étudiants seront accueillis chaque année au CHU de Tours, au Centre Hospitalier Régional d'Orléans et au Centre Hospitalier de Châteauroux (à partir du mois de novembre), pour une période de 6 mois.

Le CHU développera ainsi une offre de soins à destination des patients hospitalisés et une offre de recours pour les patients adressés par la médecine de ville.

MAGAZINE

ALCHIMIE ÉVOLUE

APRÈS DEUX ANNÉES D'EXISTENCE ET LA PARUTION DE 10 NUMÉROS, UNE ENQUÊTE DE LECTORAT A ÉTÉ LANCÉE AUPRÈS DES PROFESSIONNELS DU CHU.

L'enquête s'est déroulée du 5 avril au 14 mai, et 344 professionnels du CHU ont répondu aux 5 questions posées.

Voici la synthèse des résultats :

- 90 % des professionnels qui ont répondu lisent Alchimie (si non, c'est par manque de temps) ;
- 70 % se procurent Alchimie dans leur service et 32 % le lisent sur Intranet / Internet ;
- 92 % sont satisfaits de sa forme (si non, c'est en raison du nombre semblant trop important d'exemplaires papier ;
- Top des rubriques préférées :
  1- l'actu des services,
  2- les présentations de métiers/services,
  3- les dossiers transversaux,
  4- les infos institutionnelles,
  5- les rencontres.

La principale suggestion d'amélioration est de réduire le nombre d'exemplaires papier.

Le plan d'action

Le comité de rédaction du magazine s'est réuni le 5 juin dernier, pour analyser les résultats de cette enquête et proposer des actions.

Voici le plan d'action qui a été retenu :

- Diffusion : réduire les impressions papier de 1 000 exemplaires et multiplier les lieux de diffusion de la version papier du magazine ;
- Forme : passer à 24 pages, ce qui permettra d'aérer le contenu et d'augmenter légèrement la pagination de certaines rubriques préférées : Recherche, Actus, Dossier, Projet ;
- Sujets : les suggestions d'articles seront discutées lors des prochaines réunions.

Bonne lecture !

PRÉVENTION

EN OCTOBRE : LE CHU VOIT ROSE !

DANS LE CADRE D'OCTOBRE ROSE, MOIS DE MOBILISATION NATIONALE CONTRE LE CANCER DU SEIN, LE CHU DE TOURS SE MOBILISE AUX CÔTÉS DU CENTRE DE COORDINATION DES DÉPISTAGES DES CANCERS (CCDC), AFIN DE PROMOUVOIR LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN.

À partir de 50 ans, pensez à la mammographie tous les 2 ans !

En France, le cancer du sein est le premier cancer féminin, avec plus de 54 000 nouveaux cas de cancers invasifs par an. 1 femme sur 8 sera confrontée à ce cancer au cours de sa vie, et à l'heure actuelle, 1 femme sur 3 ne se fait pas dépister. Détecté à un stade précoce, le cancer du sein peut être guéri dans 9 cas sur 10, d'où l'importance du dépistage.

Des actions pour promouvoir le dépistage

Plusieurs actions sont menées par le CHU, tout au long du mois, pour promouvoir ce dépistage.

D'abord, des banderoles, un éclairage rose de certains bâtiments, des rubans roses dans les jardins et espaces verts, des serviettes en papier siglées « dépistage » dans les restaurants du personnel et des messages sont déployés.

Ensuite, des stands d'information à Bretonneau et à Trousseau sont organisés et animés par le CCDC, en partenariat avec le service de Radiologie Neuroradiologie Diagnostique et Interventionnelle, qui participe activement au dépistage du cancer du sein. À leurs côtés, sont également présents *La Ligue contre le cancer* avec une socio-esthéticienne, une art-thérapeute, une diététicienne, *La Roche Posay* et *la Mutuelle Nationale des Hospitaliers*. Les informations portent sur la prévention et les dépistages des cancers, sur les soins oncologiques de support et les activités physiques adaptées.

Le dépistage en pratique

À partir de 25 ans, un examen clinique des seins (palpation) est recommandé tous les ans. Dans le cadre du dépistage organisé, les femmes de 50 à 74 ans sans facteur de risque particulier sont invitées par le Centre de Coordination des Dépistages des Cancers (CCDC), à réaliser une mammographie gratuite (sans avance de frais) et un examen clinique des seins, tous les 2 ans, par un radiologue agréé. Les mammographies jugées normales en première lecture bénéficient d'une seconde lecture gratuite par un radiologue au sein du CCDC.

En 2016-2017, 62,5 % des femmes ont participé à ce dépistage, ce qui a permis à l'Indre-et-Loire de se classer au premier rang des départements français. Cependant, il reste encore de nombreuses femmes à sensibiliser en Indre-et-Loire, pour atteindre l'objectif européen de 70 %.

62,5 %
DES FEMMES ONT PARTICIPÉ À CE DÉPISTAGE EN 2016-2017

1ER RANG
CLASSEMENT DE L'INDRE-ET-LOIRE SUR L'ENSEMBLE DES DÉPARTEMENTS FRANÇAIS

INSTANCES

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DES INSTANCES DE REPRÉSENTATION DU PERSONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE AURONT LIEU LE 6 DÉCEMBRE 2018.

Ces élections regroupent quatre scrutins qui vont permettre de désigner les représentants du personnel au sein des différentes instances de l'établissement :

- 2 scrutins locaux pour désigner les représentants siégeant dans les Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL) et au Comité Technique d'Etablissement (CTE) ;
- 2 scrutins départementaux pour désigner les représentants siégeant dans les Commissions Administratives Paritaires Départementales (CAPD) et à la Commission Consultative Paritaire (CCP).

Quelles sont les nouveautés ?

Il y a trois nouveautés à noter :

- la création d'une commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels de la fonction publique hospitalière,
- l'obligation de représentativité équilibrée femmes / hommes au sein des listes de candidats,
- l'organisation du vote sur un mode électronique par Internet.

Le vote électronique

Au CHU de Tours, les électeurs voteront exclusivement par voie électronique à partir de leur smartphone, tablette ou ordinateur personnel connecté à internet, via un site de vote, et ce pendant 4 jours, du lundi 3 décembre 2018 à 6h30 au jeudi 6 décembre à 16h30.

Des « kiosques à voter » seront également mis à disposition des électeurs sur chaque site du CHU, pour ceux d'entre eux qui ne disposeraient pas de moyen informatique personnel ou qui souhaiteraient être accompagnés dans la démarche nouvelle du vote électronique.

À noter qu'il ne sera pas possible de voter à partir des ordinateurs professionnels.

L'accès aux kiosques sera possible de 6h30 à 16h30 du lundi 3 décembre au jeudi 6 décembre 2018. Cependant, le vote par internet reste ouvert même entre les heures de fermeture des kiosques jusqu'au 6 décembre 2018 à 16h30.

L'élection des représentants du personnel est un acte important et nous encourageons chacun à y prendre part. ●

CALENDRIER DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

Affichage des listes électorales	Mercredi 3 octobre 2018 au plus tard
Clôture des listes électorales	Samedi 20 octobre 2018
Date limite de dépôt des candidatures et professions de foi	Lundi 22 octobre 2018 à 16h
Clôture et affichage des listes de candidats	Jeudi 8 novembre 2018
Ouverture du scrutin	Lundi 3 décembre 2018 à 6h30
Fermeture du scrutin	Jeudi 6 décembre 2018 à 16h30
Proclamation des résultats	Jeudi 6 décembre 2018

CONFORT HÔTELIER

UNE CONCIERGERIE POUR FACILITER ET AMÉLIORER LE QUOTIDIEN

DEPUIS FIN JUIN, SUR LES SITES DE TROUSSEAU ET BRETONNEAU, LE CHU DE TOURS PROPOSE UNE NOUVELLE GAMME DE SERVICES INNOVANTS PERMETTANT D'ADOUCIR LE QUOTIDIEN DES PATIENTS HOSPITALISÉS, FACILITER CELUI DES PROCHES (NOTAMMENT À DISTANCE) ET DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ.

Le CHU a en effet débuté un marché public avec la société *happytal*, start-up innovante, spécialisée dans la mise en place de prestations de conciergerie dans les établissements publics de santé.

Des services sur mesure pour adoucir le quotidien des patients

Que le séjour à l'hôpital soit imprévu ou programmé, l'équipe *happytal* peut s'adapter aux besoins des patients du CHU :

- Se détendre : services de bien-être (coiffure, esthétique, réflexologie) ;
- Se divertir : presse et livres ;
- Se faire plaisir et faire plaisir : jeux et jouets, douceurs, corbeilles de fruits, coffrets beauté…
- Se simplifier la vie : trousses hygiène, pressing, garde d'enfants, garde d'animaux, aide à domicile…

À chaque fois, *happytal* coordonnera étroitement ses interventions avec les services afin que les demandes s'articulent au mieux avec les soins.

Une conciergerie pour simplifier le quotidien des professionnels

Au-delà des missions auprès des patients, des services sont également proposés aux professionnels de l'établissement afin de

UN PREMIER BILAN

Trois mois après la mise en place de ce nouveau service, les clients découvrent les prestations proposées. Deux tendances se dégagent : pour les patients, ce sont les offres de bien-être qui sont pour le moment les plus demandées, alors que les commandes de paniers de fruits et légumes et les prestations de retouches, et de pressing sont plébiscitées par les personnels.

les aider à concilier travail et vie quotidienne. Il suffit de contacter les conciergeries qui prendront en charge la demande et assureront si besoin la livraison sur le lieu de travail.

Des commerçants et prestataires de proximité, testés par happytal

Les services proposés au CHU sont assurés, en priorité, par des auto-entrepreneurs et commerçants locaux, choisis et testés par *happytal*. Les prestations sont proposées à des tarifs grand public, négociés, de manière à être accessibles à la majorité des usagers.

Une particularité au CHU de Tours : l'établissement a fait le choix de ne pas financer cette prestation par les recettes des chambres particulières, contrairement à celui fait dans d'autres établissements.

Mis en place au sein du CHU fin juin, les services désormais accessibles proposent une nouvelle approche de l'hospitalisation. Au-delà du confort apporté aux patients et à leurs proches, ce dispositif leur permet de vivre ce moment particulier, en ayant bénéficié de petits plus qui complètent leur prise en charge hospitalière. ●

La remise des Trophées de l'engagement

MÉCÉNAT

RETOUR SUR LA SOIRÉE ANNUELLE DU FONDS DE DOTATION

SUR LE THÈME DE L'ENGAGEMENT, LA SOIRÉE ANNUELLE DU FONDS DE DOTATION DU CHU DE TOURS QUI S'EST DÉROULÉE LE 18 JUIN DERNIER, A RÉUNI PLUS D'UNE CENTAINE DE PERSONNES : PORTEURS DE PROJETS, DONATEURS PARTICULIERS ET CHEFS D'ENTREPRISES.

Pour l'occasion, était invité Michel Desjoyeaux, navigateur français le plus titré et ayant remporté la célèbre course au large en solitaire, sans escale et sans assistance, du Vendée Globe en 2001 et 2009. À travers son témoignage de navigateur, il a confié sa vision de l'engagement, de la solidarité et de l'esprit d'équipe. La soirée s'est poursuivie par une remise des Trophées de l'engagement. L'occasion de mettre en lumière le travail des porteurs de projets et de belles actions menées avec les mécènes durant cette année.

La soirée s'est terminée autour d'un cocktail, au cours duquel les invités ont pu découvrir ou redécouvrir à travers des vidéos les projets innovants portés par le Fonds de dotation.

Le navigateur Michel Desjoyeaux

Un bilan positif

Le Fonds de dotation du CHU de Tours entame sa deuxième année d'existence, avec un bilan positif. Trois projets ont déjà été réalisés et cinq autres sont financés et en cours de mise en œuvre (diverses inaugurations sont prévues cet automne). Enfin, cinq projets sont en cours de financement et devraient voir le jour avant la fin de l'année 2018.

Les mois à venir s'annoncent également riches en nouveautés : le lancement du dépôt en continu de projets, le lancement du programme des ambassadeurs destiné aux mécènes, et de nouvelles actions de communication pour fédérer de plus en plus de donateurs… ●

INFOS PRATIQUES

Suivez toute l'actualité du Fonds de dotation du CHU de Tours sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter, Instagram et Linkedin : **@FddCHUTours**

Et sur le site Internet : **www.chu-tours.fr/mecenat**

Les lauréats lors de la remise de chèques, le 17 septembre 2018.

LES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE INTERNE JEUNES INVESTIGATEURS

POUR CE PREMIER APPEL D'OFFRE INTERNE (AOI) DU CHU DE TOURS, 7 PROJETS SUR 31 ONT ÉTÉ RETENUS ET BÉNÉFICIERONT D'UN ACCOMPAGNEMENT ET D'UN FINANCEMENT DÉDIÉ (200 000 € HORS FRAIS DE PROMOTION). ENTRETIEN AVEC MADAME LE PROFESSEUR THEODORA BEJAN-ANGOULVANT, PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE SÉLECTION.

Pouvez-vous nous rappeler les objectifs de cet AOI ?

Cet AOI a pour objectif de financer un premier projet de recherche clinique ou translationnelle d'un jeune investigateur. Les objectifs sont simples :

- dynamiser la recherche clinique au CHU,
- offrir à de jeunes investigateurs en devenir une première expérience de sélection compétitive et d'accompagnement par la Plateforme Recherche du CHU,
- permettre d'augmenter nos résultats aux grands appels d'offres de la recherche clinique (Ministère de la Santé),
- renforcer la visibilité de notre recherche clinique au plan national.

Pour sélectionner les projets, une commission d'évaluation a été constituée, incluant un représentant de chaque pôle désigné par le chef de pôle, deux représentants du personnel paramédical, et moi-même comme Présidente. Ce fut un travail intense, lancé lors de la Soirée Recherche du 12 février dernier, mené dans des délais record pour permettre une annonce des résultats avant l'été, et une mise en promotion des projets dans les mois suivants.

À qui s'adresse l'AOI et pour quels types de projets ?

Pour cette première édition, l'AOI s'est adressé à de jeunes investigateurs âgés de moins de 40 ans, médecins, pharmaciens ou paramédicaux, travaillant au CHU ou à l'Université de Tours.

Quant aux types de projets éligibles, l'appel d'offres a été très large cette année : pas de thématique particulière (appel d'offres dit « blanc ») et des projets ayant des objectifs très variés, allant de l'évaluation de techniques ou stratégies innovantes à l'amélioration de la qualité des soins.

Comment s'est déroulée la sélection des projets ?

Les projets ont été sélectionnés sur des critères d'originalité de la question posée, de qualité scientifique et méthodologique, de faisabilité et, surtout, de retombées attendues. Une grille d'évaluation reprenant ces items avait été au préalable élaborée et validée par les membres de la commission. La qualité du projet a été considérée comme un prérequis, permettant ensuite de sélectionner les projets ayant le plus fort potentiel d'aboutir à des dépôts de lettres d'intention aux appels d'offres nationaux ou interrégionaux, à l'échéance de 2 à 3 ans.

Concernant le processus de sélection, chaque projet a bénéficié d'une triple expertise que nous avons essayé d'avoir la plus indépendante et transparente possible : une expertise externe et une expertise interne par deux membres de la commission d'évaluation. Les experts internes devaient être sans liens d'intérêt vis-à-vis des projets et les membres de la

CALENDRIER

Lancement de l'appel d'offre	**12/02/2018**
Date limite lettre d'intention (non éliminatoire)	**17/04/2018** - 13 h
Date limite de réception des dossiers	**17/05/2018** - 13 h
Jury de sélection	**25/06/2018**
Communication des résultats	**Début juillet 2018**
Dépôt aux autorités réglementaires	4e trimestre 2018
Fin des projets	31/12/2020

commission ayant un conflit d'intérêt sortaient de la salle lorsque le projet était discuté. Pour chaque projet, un des experts internes était rapporteur pour la commission. Ce modèle d'évaluation est relativement classique et utilisé pour l'évaluation des appels à projets nationaux (DGOS ou ANR).

Que deviennent les projets non retenus ?

Pour cette première édition, l'appel d'offres fut un énorme succès. Nous avons reçu 33 lettres d'intention, 31 projets complets finalement déposés, pour lesquels 93 expertises ont dû être faites et compilées entre le 17 mai et le 25 juin ! Nous avions un budget de 200 000 euros pour une demande de financement qui a frôlé un million d'euros ! C'est la raison pour laquelle seuls 7 projets ont pu être financés. Ils seront bien entendu suivis grâce à la Cellule d'Aide au Montage des Projets du CHU, afin de permettre aux jeunes investigateurs de mener à bien leur recherche. Un rapport des expertises a aussi été envoyé à chaque jeune investigateur afin de lui permettre de retravailler son projet en vue de son amélioration.

Concernant les 24 projets non retenus, nous allons proposer à chaque porteur de rencontrer la Cellule d'Aide au Montage des Projets et les méthodologistes, afin de discuter des forces et faiblesses de leurs projets et des améliorations envisageables en vue d'une re-soumission à un appel d'offres futur. ●

LES LAURÉATS DE L'AOI 2018 ET LEURS PROJETS

PROMEDEC

Le projet vise à évaluer une approche métabolomique de recherche de nouveaux bio-marqueurs potentiels pour le dépistage du cancer colorectal (CCR) au moyen d'une collection biologique constituée chez des sujets à risque moyen de ce cancer ayant eu une coloscopie de dépistage suite à la détection de sang occulte dans les selles dans le cadre de dépistage organisé.

Dr Benjamin Anon
Pathologies digestives

Dr Guillaume Bacle
Orthopédie

VISUMIR

Les ruptures des tendons de la coiffe des rotateurs de l'épaule sont fréquentes et peuvent être invalidantes et douloureuses. Le projet évaluera l'apport de l'analyse de texture sur des coupes IRM musculaires, la reproductibilité et la pertinence en pratique clinique de l'échographie, de l'élastographie et de l'imagerie fonctionnelle pour caractériser l'évolution du muscle infraspinatus.

EVALYR

Le projet est une étude d'évaluation de l'immunogénicité du vaccin anti-pneumococcique en prime-boost (stratégie de vaccination en plusieurs étapes hétérogènes) chez les patients atteints de lymphome diffus à grandes cellules B traités par rituximab en 1ère ligne.

Thomas Chalopin
Hématologie

Dr Clarisse Dibao Dina
Médecine générale

ISAMA

Des études ayant mis en évidence l'impact négatif du rôle d'aidant sur sa propre santé, le projet élaborera une intervention adaptée en soins primaires pour dépister et prendre en charge le fardeau de l'aidant de patient atteint de maladie d'Alzheimer ou apparenté avec des critères de jugement pertinents.

CARD-AXA (preuve de concept)

Les anticoagulants oraux directs sont de plus en plus utilisés hors recommandation chez les patients dialysés, mais leur utilisation est associée à un risque hémorragique important lorsqu'ils sont utilisés aux doses qui ont été validées chez les sujets non insuffisants rénaux. Le projet s'attachera à déterminer la dose de rivaroxaban ayant le meilleur profil pharmacocinétique et pharmacodynamique pour des patients hémodialysés chroniques, afin d'identifier la dose ayant le meilleur profil de sécurité dans cette population.

Dr Fabrice Ivanes
Cardiologie

Antoine Marchand
Dermatologie

TOPGUN (preuve de concept)

Le projet évaluera l'efficacité d'un traitement par sirolimus des malformations lymphatiques microkystiques linguales buccales, légères à modérées, chez l'enfant à partir de 6 ans et l'adulte.

SANFELE

Partant du constat que les conséquences des violences faites aux femmes sur la santé sont mal connues en France, le projet étudiera pendant plusieurs mois une cohorte de femmes victimes de violences pour observer la survenue de conséquences somatiques et psychologiques.

Pr. Pauline Saint-Martin
Médecine légale

LE BÂTIMENT KAPLAN S'ÉTEND

LA PREMIÈRE PIERRE EST OFFICIELLEMENT POSÉE POUR CONSTRUIRE UNE EXTENSION AU BÂTIMENT KAPLAN ET POUR LE SERVICE D'HÉMATOLOGIE QUI PERMETTRA D'ACCUEILLIR, SUR LE SITE DE BRETONNEAU, 8 NOUVEAUX LITS POUR LES PATIENTS ATTEINTS DE LEUCÉMIE ET LES GREFFES DE MOELLE OSSEUSE, ET DE RÉINSTALLER L'UBCO.

Le 19 juin 2018, en présence de Christophe Bouchet, Président du Conseil de surveillance et Maire de Tours, Marie-Noëlle Gérain Breuzard, Directrice générale du CHU et le Professeur Gilles Calais, Président de la Commission médicale d'établissement, s'est déroulée la pose de la première pierre de l'extension du bâtiment Kaplan (bâtiment situé sur le site de Bretonneau, et dédié à la cancérologie), dédiée à l'hématologie.
La cancérologie représente 25 % de l'activité du CHU de Tours et la prise en charge des hémopathies malignes représente 20 % de l'activité de la cancérologie. Pour continuer de renforcer les soins aux patients atteints de leucémies, et les greffes de moelle osseuse avec donneur non apparenté, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a recommandé au CHU de Tours, qui disposait déjà de 8 lits d'hématologie pédiatriques et adultes, l'augmentation de 8 lits supplémentaires.
Afin de répondre à cette recommandation, un projet d'extension du bâtiment Kaplan a été décidé. Le projet architectural est entièrement pensé pour le confort des patients et pour optimiser la fonctionnalité du service pour les professionnels.
Le chantier, démarré en janvier 2018 doit durer 15 mois pour un coût de 4,5 millions d'euros. Les 16 lits seront disponibles fin 2019.

La pose de la première pierre, contenant notamment des globules blancs, qui ont été signés par les personnalités présentes.

LE PROJET D'EXTENSION

Le constat qui a présidé à ce projet était simple : les patients atteints de leucémies et ceux qui avaient besoin de greffes de moelle osseuse étaient régulièrement transférés dans des établissements de régions limitrophes, éloignés, parfois de plus de 200 km de leur domicile, faute de places suffisantes.

Afin d'évaluer objectivement les besoins et réfléchir à des solutions, le CHU en lien avec l'ARS, a diligenté une enquête épidémiologique, réalisée par l'Unité de Recherche en Epidémiologie Hospitalière, visant à comptabiliser la consommation de soins extrarégionale des patients habitant en Centre-Val de Loire. Cette activité représentait l'équivalent de 11 lits. L'ARS Centre-Val de Loire a recommandé une augmentation de 2 lits au CHR d'Orléans et de 8 lits au CHU de Tours.

Le projet architectural

Une fois le principe d'une extension du bâtiment Kaplan validé, afin de construire une extension de l'unité protégée existante, en continuité de celle-ci, un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé, et remporté par le tandem constitué par le cabinet d'architecture *TLR*, agences de Paris et Bordeaux et le bureau d'études *EGIS*, de Saint-Quentin-en-Yvelines (dont une agence est basée à Tours).

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre architectes et bureaux d'études pour offrir une construction parfaitement maîtrisée, qui intègre la structure et les fluides à la maquette architecturale. Le programme prévoit l'extension par la création d'une aile neuve, en continuité du service de soins stériles intensifs d'hématologie existant aujourd'hui au premier étage du bâtiment. Ce projet donne l'opportunité de développer tous les étages du bâtiment : maintien d'un parking VSL au rez-de-chaussée, agrandissement de l'UPSI (Unité Protégée de Soins Intensifs) au niveau 1, transfert de l'UBCO (Unité de Biopharmacie Clinique Oncologique) au niveau 2, et un troisième étage technique nécessaire à l'implantation des centrales de traitement d'air du secteur protégé et de l'UBCO.
Pour offrir aux personnes hospitalisées en situation de fragilité une plus grande intimité, une disposition sans vis-à-vis a été privilégiée. Les 8 chambres neuves d'UPSI seront en continuité du service existant. Le nouveau poste de soins et surveillance fait le pendant de l'existant, à l'angle du couloir, adossé à un patio, permettant une vue directe sur les chambres, et une surveillance des accès. Un bureau de coordination et un bureau de psychologue sont créés

sur la circulation centrale, éclairés par le patio, au plus près de l'entrée et au milieu des circulations de soignants, des patients et des familles, pour un contact plus rapproché et informel. À côté, les chambres de familles sont préservées, avec une réduction de la partie vitrée sur l'une d'elle.
Le service d'UBCO, actuellement situé au rez-de-chaussée, est agrandi et déplacé au niveau 2 du projet, passant ainsi hors d'atteinte des inondations. Il sera positionné au cœur de l'ensemble des bâtiments pour une meilleure ergonomie des espaces de préparation et une optimisation de la distribution des doses de chimiothérapie.

Haute qualité environnementale et confort des patients

Le cahier des charges a détaillé plusieurs contraintes importantes pour la qualité du séjour des patients et l'impact énergétique. Ainsi, étant donné que les patients sont hospitalisés en moyenne 28 jours, la maîtrise du confort acoustique est un enjeu central pour leur confort. Tous les réseaux techniques nécessaires à la qualité de l'air et au confort thermique des patients ont été dimensionnés avec un leitmotiv de maîtrise sonore au sein des chambres.
Le traitement de l'air individuel par chambre permet d'atteindre une qualité particulaire extrêmement fine, second enjeu de taille pour concourir à protéger le patient dans une situation immunodéficitaire. La mise en place d'un brise-soleil sur une façade évitera aussi les difficultés de régulation de la température observées pendant l'été.
Les points forts du projet sont la grande praticité fonctionnelle des plans élaborés, et le principe d'un puits de lumière traversant la construction, permettant d'éclairer toutes les pièces de travail avec la lumière du jour.

Un projet collectif

À toutes les étapes du projet, les équipes soignantes ont été associées aux décisions, notamment lors de l'examen des plans et esquisses du concours de maîtrise d'œuvre, la modernisation des organisations dans le cadre de la mise en place des nouveaux référentiels d'hygiènes hospitalière, ou pour le projet en cours de calcul du personnel nécessaire pour travailler dans l'extension de l'unité.

LE CHANTIER EN CHIFFRES

Durée : **15 mois**
Coût total : **4,5M d'€**
Deux étages créés :
1er étage : - création d'une unité de **8 lits** -
- Surface : **400 m²**
2nd étage : - transfert de l'UBCO -
- **39 000** préparations de chimiothérapie en 2017
- Surface : **400 m²**
En 2019 : **16 lits** dans l'UPSI

Enfin, un chantier de cette ampleur à proximité immédiate d'une unité en fonctionnement représente un enjeu sanitaire majeur, car la poussière générée par les activités de terrassement ou de construction peut être porteuse de germes nocifs pour les malades fragiles hospitalisés dans le Centre Henry Kaplan. La société responsable du chantier a ainsi effectué un confinement rigoureux, pour éviter tout risque, et à ce jour, aucune contamination infectieuse suspecte n'a été observée dans le secteur protégé.

Le salon d'accueil des familles du service d'Oncologie médicale

LE PROJET MÉDICAL

Le projet du service d'Hématologie et Thérapie Cellulaire (HTC) correspond à l'une des spécialités portées par le CHU, tant sur le plan des soins, que de la recherche et de l'enseignement.

La mission de soins

Elle comporte l'activité d'hématologie de proximité, à l'intention prioritairement des patients du département d'Indre-et-Loire, et une mission de recours régional et interrégional. Il s'agit de soigner les patients atteints d'hémopathies malignes avec le niveau le plus élevé de technicité et de conformité avec les standards internationaux. Le service bénéficie d'un environnement favorable, notamment un plateau technique de biologie complet, des équipements d'imagerie performants, et la proximité immédiate d'un service de réanimation-médecine intensive.

Le service d'HTC maintient un niveau d'exigence élevé vis-à-vis de la prise en charge globale des patients, grâce à des professionnels de soins de support particulièrement investis dans la prise en charge pluri-professionnelle : diététiciennes, psychologues, assistantes sociales, art-thérapeutes, socio-esthéticiennes, hypnothérapeutes, équipe mobile de soins palliatifs ou accompagnement des enfants des patients atteints de cancer.

Le service comporte 2 lits identifiés de soins palliatifs, associés à une prise en charge dont la qualité a été reconnue lors de la dernière évaluation de l'ARS. L'objectif est d'accompagner au mieux les patients et leur entourage dans un parcours de soins souvent complexe, incertain, et contraignant. Deux praticiens hospitaliers se sont engagés dans une formation dans le cadre du DIU de soins palliatifs.

La mission d'enseignement

Elle concerne les étudiants en médecine (de la 3ème à la 6ème année), la formation des internes, en particulier du DES d'hématologie, mais aussi les étudiants en pharmacie, et paramédicaux. Tous les praticiens, internes et personnels paramédicaux, sont amenés à rencontrer, former, et encadrer les nombreux étudiants qui fréquentent le service.

L'ensemble de l'équipe est engagé dans une approche exigeante et bienveillante de l'enseignement de l'hématologie en stage, avec une attention particulière portée aux éléments fondamentaux de savoir-faire et de savoir-être en cancérologie. En particulier, le service met en œuvre un contrat de formation (portfolio), ainsi qu'une formation par la simulation en santé, dans le but de mieux former les internes aux implications psychologiques de l'annonce de maladie grave.

La mission de recherche

Elle consiste à poursuivre le travail soutenu de participation aux programmes de recherche dans les hémopathies malignes, conduits par les groupes coopérateurs académiques structurés par pathologie. Le service participe aussi au développement d'essais cliniques permettant de mettre au point des molécules innovantes nécessaires dans la prise en charge de nombreuses pathologies, qui représentent autant d'opportunités d'accès à l'innovation pour les patients de la région Centre-Val de Loire.

Une attention particulière a été portée au développement des phases précoces, en lien avec le Centre d'Investigation Clinique. Le service d'HTC inclut 100 à 150 patients par an dans les études cliniques. Ces efforts de recherche sont rendus possibles par l'ac-

compagnement des initiatives des investigateurs par les Attachés de Recherche Clinique et les Infirmières de Recherche Clinique de l'ERIC (Equipe de Renforcement de l'Investigation Clinique). En outre, les investigateurs du service sont porteurs de projets de recherche en cours dans les domaines du myélome, la leucémie lymphoïde chronique, les leucémies aiguës et les syndromes myélodysplasiques.

L'accompagnement des patients et des familles

Les valeurs portées par le service sont fondamentales, elles répondent à l'intérêt du patient et de son entourage, valorisent le travail en équipe et le respect de l'autre. L'ambition d'une telle démarche personnalisée et globale ne peut être relevée que par la mise en place d'une coordination des efforts d'une équipe autour des patients, comprenant à la fois l'aide-soignante, l'infirmière, l'interne, le médecin, ainsi que tous les acteurs des soins de support mis à disposition par l'institution ou par des moyens externes.
Cette vision du soin est partagée par les autres services du pôle, notamment le service d'Oncologie médicale. En 2014, le Centre Henry S. Kaplan a été réorganisé ; le profil des patients accueillis en oncologie médicale s'en est trouvé modifié et les équipes sont plus souvent qu'avant confrontées à des annonces à faire aux proches. À proximité immédiate des chambres, a donc été créé un environnement « qui ne fait pas hôpital » *(voir photo ci-contre)*. C'est l'association CANCEN qui a financé les mobiliers et accessoires. Pour les équipes, la satisfaction d'avoir mené à bien ce projet et de savoir que désormais un lieu agréable leur permettra de rencontrer les familles en dehors du patient, loin des autres patients également, est une belle réussite.

L'UNITÉ DE BIOPHARMACIE CLINIQUE ONCOLOGIQUE

Depuis son intégration au Centre Henry S. Kaplan, lors de l'ouverture en 2005, l'activité de l'UBCO n'a cessé de croître.

Passée de 4 à 6,6 postes de préparateurs en pharmacie hospitalière, l'équipe produit l'ensemble des chimiothérapies pour le CHU, soit près de 39 000 préparations, avec une forte activité de recherche clinique (135 essais cliniques ouverts et 1 359 préparations de médicaments expérimentaux en 2017), au sein d'une unité certifiée ISO 9001 v.2015 depuis 2007. Le thesaurus des protocoles de chimiothérapie du CHU regroupe plus de 1 400 protocoles.
En 2012, l'achat d'un 4ème isolateur a permis de reprendre l'activité jusque-là menée sur le site de Trousseau et en 2014, c'est l'activité de Clocheville qui a été stoppée et rapatriée au sein du Centre Henry S. Kaplan.
L'équipe pharmaceutique a aussi une activité en pharmacie clinique, avec la présence d'étudiants en pharmacie en hématologie, hôpital de semaine et hôpital de jour, permettant de valider les prescriptions en oncopédiatrie, en hématologie ainsi qu'en hôpital de semaine.
Les nouveaux locaux permettront de redimensionner l'UBCO aux besoins de 2019, mais sont aussi le point de départ de nouveaux projets, comme l'acquisition de nouveaux équipements de production en 2019 et l'automatisation d'une partie de la production dans les années à venir. L'installation au dernier étage de l'extension permettra de sécuriser l'installation en cas de risque d'inondation.

LA CANCÉROLOGIE AU CHU, UN RAYONNEMENT SUR LE TERRITOIRE

La prise en charge des hémopathies malignes représente 20 % de l'activité de cancérologie du CHU, derrière le cancer du sein et l'oncologie digestive.

Au plan régional, le service d'HTC est le seul service de CHU de la région Centre-Val de Loire, une particularité par rapport aux autres régions françaises qui sont dotées d'un centre de lutte contre le cancer et de plusieurs CHU. À ce titre, le service assure un double rôle régional : d'une part, un rôle de recours dans les situations complexes ou de haute technicité comme les greffes, et d'autre part un rôle d'animateur régional de la prise en charge des maladies du sang, dans le cadre d'un réseau appelé *Hématocentre* (sous l'égide d'*Oncocentre*). Ce réseau d'hématologues fédère les équipes d'hématologie des établissements publics (CH de Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, et le CHR d'Orléans), et l'hématologie réalisée dans des établissements privés (Polyclinique de Blois et Pôle Santé Léonard de Vinci à Tours).
Au plan national, le service d'HTC est inséré dans de nombreux réseaux d'investigation dédiés à la recherche clinique et à la prise en charge des diverses pathologies rencontrées en hématologie. Dans le même esprit, le service organise des journées ou conférences d'information des patients et de sensibilisation du grand public, coordonnées par les associations de patients ou par des groupes collaborateurs. ●

La préparation des chimiothérapies

LE RECOURS À L'HÔTEL HOSPITALIER : POUR PLUS DE CONFORT, EN TOUTE SÉCURITÉ

DEPUIS LE 1ER JUILLET 2018, LE CHU DE TOURS A RECOURS À L'HÔTEL HOSPITALIER, DIT HOSPITEL. LE PRINCIPE : OFFRIR AUX PATIENTS LE CONFORT D'UNE CHAMBRE D'HÔTEL, QUAND LEUR ÉTAT NE JUSTIFIE PAS QU'ILS PASSENT LA NUIT À L'HÔPITAL.

Le guide pratique et toutes les informations utiles sont disponibles sur les sites intranet et Internet du CHU

Attendu de longue date par les usagers comme par les professionnels du CHU de Tours, l'Hospitel est un dispositif expérimental lancé par la Direction Générale de l'Offre en Soins au Ministère des Solidarités et de la Santé en février 2017, et pour lequel le CHU, comme 41 autres établissements, a été retenu. Il s'agit d'un hébergement temporaire non médicalisé, que le CHU peut proposer à ses patients, avant ou après leur passage dans l'établissement. Le CHU a ainsi conventionné avec deux hôtels de la métropole tourangelle, situés à moins de 15 minutes en taxi des sites de l'hôpital.

Pourquoi un Hospitel ?

Pour le patient, c'est une réelle amélioration de la prise en charge, en termes de confort et d'accès aux soins. C'est :

- l'assurance de ne passer à l'hôpital que le temps nécessaire,
- la perspective de bénéficier du confort moderne d'une chambre d'hôtel, à proximité,
- la garantie d'une prestation de qualité qui intègre les spécificités,
- la possibilité d'être pris en charge en ambulatoire, même en habitant loin du CHU.

Qui peut en bénéficier ?

Le dispositif concerne les nuits pré-opératoires, principalement, et dans une moindre mesure les nuits post-opératoires. Le patient éligible est informé du dispositif, donne son accord écrit et se voit remettre un livret d'information.

Trois critères cumulatifs sont nécessaires pour être éligible.

- habiter seul ou à distance de l'hôpital,
- être autonome, seul ou accompagné,
- ne pas avoir besoin de soins ou de surveillance médicale.

Comment le dispositif est-il financé ?

L'Hospitel ne bénéficie pas, pour l'heure, de financements spécifiques. L'Assurance Maladie prendra en charge (sur prescription) le transport entre le domicile et l'hôtel ; le reste sera à la charge du CHU. Pour le patient, c'est gratuit : sa nuit (et éventuellement celle de son accompagnant dans la chambre double), ses repas et ses transports hôtel-hôpital en taxi sont pris en charge.

Quel déploiement est prévu ?

Depuis le 1er juillet, le déploiement du dispositif se fait progressivement, en commençant par les services de chirurgie et de gynécologie-obstétrique ; puis dans un second temps dans les services de médecine et de cancérologie.

CHIFFRES CLÉS

Une nuit à l'Hospitel revient à **100 € environ par patient** pour le CHU.
Une nuit à l'hôpital revient, selon les services, **entre 1 000 et 1 500 € pour l'établissement**.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

« Ma fille de 18 ans devait subir une intervention au CHU de Tours, dans un service du site de Bretonneau. Lorsque nous avons rencontré le médecin pour nous expliquer comment l'intervention allait se dérouler, il nous a informées de la mise en place de l'Hospitel. Nous répondions aux conditions pour en bénéficier concernant la nuit préopératoire, car nous habitons Bourges, donc loin de Tours.
Nous étions intéressées et nous avons donc ensuite été rappelées par une personne de l'hôpital, qui nous a expliqué très clairement le principe de l'hôtel hospitalier. Nous avons été très bien renseignées. Nous savions que les frais seraient pris en charge pour ma fille, et qu'en tant qu'accompagnatrice, je n'aurais qu'une participation à régler. Nous savions aussi que le taxi serait là à l'heure pour nous conduire à l'hôpital.
Lorsque nous sommes arrivées à l'hôtel, nous avons été très bien reçues, même si, comme nous étions les premières, quelques questions se sont posées ; mais cela nous a semblé normal.
Cette nuit passée à l'hôtel nous a permis, à toutes les deux, d'être détendues, ce qui était très important pour ma fille, car il s'agissait de sa première hospitalisation. Mon fils a été hospitalisé il y a 2 ans et, à l'époque, cela m'aurait bien arrangé de bénéficier de la même prestation.
Si cela nous était à nouveau proposé, nous retournerions à l'Hospitel, sans aucune hésitation. »

Laure Delaite (cadre de santé référente), Dr Valérie Tauveron (médecin référente), Dina Castanheira (infirmière référente), Jeannine Gatay (Cadre Supérieur du pôle Reconstruction, peau et morphologie, appareil locomoteur) et Christine Courivaud (infirmière référente).

L'ÉQUIPE MOBILE PLAIES ET CICATRISATION (EMPC)

CETTE ÉQUIPE INFIRMIÈRE, QUI SE FAIT AUSSI APPELER LES « PLAIES MOBILES », INTERVIENT SUR L'ENSEMBLE DES SERVICES ET SITES DU CHU, LORSQUE LA PRISE EN CHARGE DE LA PLAIE CHRONIQUE D'UN PATIENT NÉCESSITE UNE EXPERTISE PARTICULIÈRE.

Comment cette équipe est-elle organisée ?

Mise en place début 2015, c'est une équipe d'action infirmière, constituée de deux postes tenus par Dina Castanheira et Christine Courivaud, ayant travaillé précédemment en dermatologie et titulaires de DU Plaies et cicatrisation et Escarres. Elles ont acquis une grande spécialisation et des connaissances avancées, grâce à la pratique. Au quotidien, elles sont autonomes et gèrent elles-mêmes les demandes que leur adressent les différents services, décidant des protocoles de soins, et agissant alors sous la responsabilité du médecin du service concerné.

À quel moment l'EMPC intervient ?

Nous sommes sollicitées par les services qui se trouvent en difficultés face à une plaie chronique, c'est-à-dire qui évolue depuis 6 à 8 semaines, et qui n'est pas une plaie aiguë ou une plaie chirurgicale ; nous n'intervenons pas en urgence. Il s'agit principalement d'escarres, de plaies tumorales (tumeur avec localisation cutanée), d'ulcères, de plaies du pied du patient diabétique et de plaies de patients suivis en psychiatrie.
Les équipes ont souvent essayé plusieurs traitements, divers pansements, mais l'état de la plaie stagne. Elles nous sollicitent, mais le rôle de l'EMPC n'est pas de se substituer aux infirmières : nous regardons avec elles le dossier du patient, nous le voyons et effectuons le soin ensemble. Nous transmettons à la fois une démarche de soin et des gestes techniques, et réévaluons la nécessité d'un suivi. L'équipe de soins prend ensuite le relais après notre passage, mais nous restons à sa disposition si besoin.

Quels types de prises en charge mettez-vous en place ?

Lorsque nous intervenons, l'objectif peut être de guérir, proposer du palliatif ou soulager. La prise en charge est globale, transversale, et mise en place en accord avec le médecin du service, l'équipe de soins et le patient.
Nous ne nous intéressons pas qu'à la plaie, mais également à l'état nutritionnel du patient, son confort, son positionnement au lit ou au fauteuil ainsi qu'au choix des supports utilisés. C'est un tout : un patient, une histoire, un contexte et un protocole de soins. C'est notamment très vrai lorsque nous intervenons auprès de patient des services de psychiatrie.

Vous apportez également un savoir théorique ?

Nous intervenons auprès de l'Institut de Formation des Professions de Santé (IFPS), en formation initiale et continue des aides-soignants et des infirmiers. Et nous avons aussi en effet un rôle important en termes de pédagogie, par exemple sur la façon de poser un bandage. Au-delà du soin, de l'aide technique et du partage des bonnes pratiques que nous pouvons apporter aux équipes d'infirmières, nous avons pour projet de développer ce rôle d'apport théorique, dans le but également de rendre ces équipes autonomes.
Pour répondre aux préoccupations des professionnels de terrain, nous souhaitons proposer des petits staffs sur les dispositifs médicaux, et la façon de les utiliser à bon escient ; et développer un partenariat plus riche avec la Pharmacie, pour la bonne utilisation des dispositifs médicaux.
Enfin, des conventions ont aussi été signées avec certains établissements, pour apporter une expertise au lit du malade, en fonctionnant parfois par des envois de photos. ●

AIDES

PARTENAIRE DANS LA LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA ET LES HÉPATITES

Membre de la Coalition Internationale Sida

CRÉÉE EN 1984, AIDES EST UNE ASSOCIATION FRANÇAISE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA ET LES HÉPATITES VIRALES, MENANT DES ACTIONS D'INFORMATION, DE RÉDUCTION DES RISQUES, DE SOUTIEN ET DE MOBILISATION DES PERSONNES CONCERNÉES PAR CES INFECTIONS. PRÉSENTATION AVEC FABIEN RIVIÈRE- DA SILVA, CHARGÉ DE PROJET - AIDES TERRITOIRE D'ACTION CENTRE.

Comment AIDES est-elle présente dans la région ?

AIDES a des antennes locales à Tours, Orléans et près de Chartres ; elle porte deux CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques des Usagers de Drogue) à Tours et à Chartres et intervient via une équipe régionale de salariés et de volontaires qui travaillent sur la réduction des risques sexuels sur toute la région Centre-Val de Loire. Les équipes proposent un entretien de santé global, avec une offre de dépistage du VIH et du virus de l'hépatite C, avec remise immédiate des résultats. Une de nos spécificités est de leur proposer ce dépistage « hors les murs », c'est-à-dire directement sur les lieux de rencontres des publics les plus concernés : là où se trouvent les travailleur(se)s du sexe, les migrants, les hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes. Nous utilisons aussi les moyens virtuels, en étant présents sur les réseaux de rencontres en ligne.

Quel est votre rôle dans le cadre du dépistage de ces infections ?

Nous travaillons en lien avec le CeGIDD (Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic) du CHU de Tours. Nous proposons, sur le terrain, le Test Rapide à Orientation Diagnostique (TROD), nécessitant le prélèvement d'une goutte de sang au bout du doigt. Au bout de quelques minutes, si le test se révèle positif, nous orientons la personne vers un médecin spécialiste pour confirmer le test et déclencher la mise sous traitement rapide. Nous proposons d'accompagner les personnes dans ces démarches.
Nous intervenons aussi dans le cadre du traitement préventif du VIH (PrEP pour Prophylaxie Pré-Exposition) qui, depuis 2016, s'adresse aux personnes qui n'ont pas le VIH et qui peuvent « prendre des risques » ; elle consiste à prendre un médicament pour éviter de se faire contaminer. Les personnes en demande de la PrEP bénéficient d'un suivi médical ainsi que d'une prise en charge communautaire par nos soins.

On parle de prise en charge communautaire, c'est-à-dire ?

Des études ont montré que cette éducation et cet accompagnement communautaires (par des pairs) sont bénéfiques, car il est facilitant pour la personne rencontrée, qui va s'exprimer plus facilement. Il permet de toucher des personnes qui peuvent avoir des prises de risques importantes, dans un temps que n'ont pas toujours les médecins. Nous abordons la sexualité de ces personnes de manière globale, et envisageons de quelle façon nous pouvons les accompagner, mais sans jamais nous substituer au médecin. Notre méthode consiste à discuter entre pairs de leurs pratiques, de leur proposer en conséquence une palette d'outils pour réduire les risques sexuels ou de consommation de produits psychoactifs et qu'elles puissent ainsi faire des choix éclairés. C'est un vrai temps d'ouverture ; les gens se confient réellement à nous. Nous respectons toujours les principes de confidentialité et de non-jugement.

Quels autres partenariats existent avec le CHU ?

Nous sommes présents lors de permanences dans le Service des Maladies Infectieuses, plusieurs fois par mois, pour permettre aux personnes qui vivent avec le VIH de partager leurs expériences de vie. C'est un partenariat extrêmement important.
Nous menons également un autre projet avec le Dr Guillaume Gras, responsable du CeGIDD et président du COREVIH, en développant sur la région une offre de type télémédecine. Elle permettra de mener, à distance, un entretien de réduction des risques, des consultations pour prescrire la PrEP, de commander un autotest ou du matériel de réduction des risques (préservatif, gel…). Cette solution permettra d'offrir des solutions concrètes de prévention ou de dépistage à des populations venant peu dans les structures classiques, comme par exemple les travailleur(se)s du sexe et/ou les personnes vivant dans des « déserts médicaux ». ●

INFOS PRATIQUES

*AIDES est présente dans **70** villes et rassemble **1350** militants, dont **900** bénévoles.*

www.aides.org

Antenne d'Orléans : 20 rue Coquille,
tél : 02 38 53 30 31
Antenne de Tours : 310 rue d'Entraigues,
tél : 02 47 38 43 18 - 06 68 72 84 60

Se savoir bien accompagné tout au long de la vie.

NOTRE ENGAGEMENT MUTUALISTE

est d'être présents pour votre santé et votre bien-être.

- **Jusqu'à - 40 % de réduction sur vos verres** et au moins - 15 % sur un appareillage auditif complet dans le 1er réseau national d'opticiens et d'audioprothésistes partenaires.
- **Jusqu'à - 25 % auprès de plus de 4 200 partenaires bien-être** grâce au programme Avantages Harmonie*.
- **Des garanties prévoyance** en cas d'arrêt de travail, d'accident du quotidien ou de perte d'autonomie.

Découvrez nos solutions sur **famille.harmonie-mutuelle.fr**

MUTUALITÉ FRANÇAISE

PRÉVENTION • SANTÉ • PRÉVOYANCE
Près de 2 000 délégués s'engagent pour vous.

Harmonie mutuelle
GROUPE VYV

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, n° Siren 538 518 473, n° LEI 969500JUSZH89G4TD57. DirCom - 02/18
*Le programme est réservé aux adhérents Harmonie Mutuelle ayant souscrit une complémentaire santé.

UN TREK SOLIDAIRE SUR LE GR20, MYTHIQUE SENTIER TRAVERSANT LA CORSE

AURÉLIEN BORDELAIS EST UN INFIRMIER (EN RÉANIMATION CHIRURGICALE À TROUSSEAU) QUI MARCHE DANS UN BUT SOLIDAIRE. CE MOIS DE JUIN, AVEC DEUX AMIS, IL A PARCOURU LE MYTHIQUE GR20, SENTIER QUI TRAVERSE LES MONTAGNES CORSES, AU PROFIT D'UNE ASSOCIATION. IL NOUS RACONTE CETTE AVENTURE.

Comment est né ce projet ?

Avec des amis, nous avons monté l'association *Courir Marcher dans le Sud Touraine*, qui rassemble des amateurs de course à pied, trail, randonnée (trek), marche athlétique et sportive. Celle-ci a organisé un trail en 2017, dont les recettes avaient été reversées à l'association *Tous en marche avec Dorian*, qui vient en aide à un petit garçon atteint d'une maladie neurodégénérative orpheline. J'adore la montagne, et aujourd'hui, avec les réseaux sociaux notamment, les sportifs de haut niveau nous font partager leurs performances et nous donnent envie de les suivre. Je pense notamment à François d'Haene qui, en course avec assistance, a parcouru le GR20 en 31 heures et 6 minutes en juin 2016. Alors, avec *Courir Marcher dans le Sud Touraine*, fin 2017, nous avons eu l'idée de parcourir le GR20 et d'organiser en parallèle une levée de fonds, pour continuer de soutenir *Tous en marche avec Dorian*.

Comment s'est déroulée cette randonnée ?

Avec Anthony et Romain, deux amis, nous avons tenu l'objectif que nous nous étions fixés : parcourir le GR20 en 10 jours ! Nous avons démarré le dimanche 17 juin et nous sommes arrivés à Calenzana le mardi 27 au soir. Nous avons parcouru ce sentier très connu, du Sud au Nord (un sens qui est assez rarement pris), donc en commençant par le parcours le moins montagneux. Nous étions en autonomie totale, et plantions tout de même notre tente à côté des refuges, pour accéder aux points d'eau.

Au départ à Conca, nous étions à 300 m d'altitude, et nous sommes montés jusqu'à 2600 m (dans la neige !) ; cela représente un dénivelé cumulé de 12000 m. Nous avons marché de 6 heures à plus de 12 heures par jour, avec des sacs pesant 13 à 15 kg.

Mais c'est vraiment une randonnée magnifique, avec des paysages très différents. Le terrain est très technique, très accidenté, et il faut aussi faire avec la météo : nous avons eu un orage qui

GR 20

Le **sentier de grande randonnée** 20 (GR 20) traverse la **Corse** du Nord au Sud, en passant par la **chaîne de montagnes**, dans le **Parc naturel régional de Corse**. Ce parcours de montagne s'étend sur près de 170 kilomètres et, à raison d'une étape par jour (7 h de marche), peut être effectué en 16 jours. C'est l'un des sentiers de grande randonnée les plus durs d'Europe… mais aussi l'un des plus beaux !

nous a contraints à nous arrêter. On croise beaucoup de randonneurs, mais on est aussi complètement coupé du monde, car il n'y a pas de réseau ! Mais le principe du trek, c'est le respect complet de la nature, et cela correspond bien avec l'attachement des Corses à leur territoire.

Quels sont vos nouveaux projets ?

Je suis pompier volontaire depuis 2009, et c'est cet engagement qui m'a fait découvrir le monde des urgences, et donné l'envie de me former au métier d'Infirmier, alors que je poursuivais des études dans le domaine du management d'événements sportifs. Mais tout est lié. Pour la troisième année, j'ai participé à l'organisation du *Trail de l'étang*, au Louroux, qui s'est déroulé le dimanche 9 septembre et a rassemblé plus de 300 coureurs. Les fonds récoltés à cette occasion seront reversés à l'œuvre des pupilles-orphelins des Sapeurs-Pompiers. Et d'autres randonnées et courses suivront, toujours dans un but solidaire ! ●

LE PRÉLÈVEMENT DE L'IMPÔT À LA SOURCE

À COMPTER DU 1ER JANVIER 2019, LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE (PAS) EST MIS EN PLACE.

Quels sont les changements ?

C'est d'abord la fin du décalage d'une année : le paiement de l'impôt dû au titre de l'année de perception est prélevé directement sur le revenu versé. Vous paierez en 2019 l'impôt sur vos revenus de l'année 2019.
Ensuite, l'employeur devient collecteur de l'impôt pour l'administration fiscale mais ne se substitue pas à cette administration.
À noter que la déclaration de revenus ne disparaît pas : elle permet d'établir le taux de l'impôt et de calculer le montant à payer ou à restituer.

Lors de sa déclaration annuelle, le contribuable dispose de trois options :

- Taux personnalisé : taux appliqué sur les revenus du foyer ;
- Taux individuel : calculé en fonction des revenus de chacun ;
- Ne pas transmettre le taux à son employeur : la retenue sera faite avec un taux issu d'un barème ne tenant pas compte de la situation familiale (taux d'un célibataire sans enfant).

À noter les informations importantes permettant la fiabilisation des données transmises :

- Numéro de sécurité social authentifié ;
- Numéro fiscal certifié : numéro fiscal suivi de la lettre C (cette information se trouve en haut à gauche de votre déclaration fiscale) ;
- Afin de connaître l'historique des prélèvements de votre impôt, vous devez créer votre compte fiscal sur le site : www.impots.gouv.fr

L'administration fiscale transmet les taux de prélèvement à l'employeur. En aucun cas, le CHU de Tours n'a la possibilité de modifier le taux.

L'administration fiscale reste le seul interlocuteur pour toutes questions relatives au prélèvement à la source.

Elle peut être contactée via 3 modes : messagerie, téléphone et accueil physique dans leurs locaux. ●

INFOS PRATIQUES
Web : **www.impots.gouv.fr/portail/particulier**
Tél. 0811 368 368
(prix d'un appel plus 6 centimes d'euro la minute)

Le prélèvement sera effectif à compter de janvier 2019.

PHASE TEST AU CHU DE TOURS :

À titre d'information uniquement, le taux de prélèvement apparaîtra sur le bulletin de salaire de novembre 2018, sans aucun prélèvement (Ligne 1798 / Retenue prélèvement à la source / base / taux / montant à déduire).

recette

UNE RECETTE BELGE

WATERZOOÏ AU POULET

INGRÉDIENTS POUR 6 PERSONNES

» 1 poulet
» 20 dl de bouillon de poule
» 5 carottes
» 4 tiges de céleri
» 1 poireau
» Sel, poivre, muscade
» 30 g de beurre
» 40 g de farine de blé
» 2,5 dl de crème
» 3 jaunes d'œufs
» 2 c. à soupe de persil haché
» 1 c. à soupe de cerfeuil haché

PRÉPARATION

- Couper le poulet en quatre.
- Laver le céleri blanc, le poireau et les carottes et les couper en julienne.
- Étuver les légumes 10 minutes dans une noix de beurre, sans les laisser brunir.
- Ajouter le bouillon de poule dégraissé pour immerger les légumes.
- Saler, poivrer et ajouter les morceaux de poulet pour les laisser cuire à feu doux 25 minutes jusqu'à ce qu'ils soient cuits.
- Retirer le poulet et le réserver au chaud dans un reste de bouillon.
- Faire fondre le reste de beurre et y mêler la farine, à l'aide d'une spatule en bois, pour obtenir une pâte légèrement jaune.
- Ajouter ce roux au reste de bouillon et laisser cuire 10 minutes à feu doux.
- Dresser les morceaux de poulet dans une soupière.
- Terminer la crème en y incorporant la crème fraîche préalablement mélangée aux jaunes d'œufs.
- Égoutter la julienne de légumes et l'ajouter à la sauce ; ne plus laisser bouillir ; si besoin, rectifier l'assaisonnement en ajoutant un peu de muscade.
- Verser cette préparation sur le poulet et saupoudrer le tout de persil et de cerfeuil finement hachés avant de servir.

Bon appétit !

loisirs, culture...

RENTRÉE

LA RENTRÉE ? LA BONNE SAISON POUR ÊTRE CURIEUX !

L'UTL, VOUS CONNAISSEZ ?

L'UTL (pour Université du Temps Libre) est un département de l'Université de Tours, ouvert à tous, où il est possible de suivre des enseignements dispensés sous forme d'ateliers, de conférences et de cours, permettant ainsi de diffuser la culture et la connaissance scientifique au plus grand nombre.

L'UTL ou comment continuer d'apprendre à l'Université quand on n'est plus étudiant !

Les enseignements proposés par l'UTL couvrent de nombreuses disciplines : droit, histoire, sciences, littérature, économie, et bien d'autres encore. Bien sûr, ils sont dispensés par des universitaires tourangeaux. Le CHU est d'ailleurs représenté et tous les ans, des professeurs du CHU figurent parmi les intervenants.
Pour vous mettre l'eau à la bouche, voici quelques-uns des thèmes de la saison 2018-2019 : « *Les pesticides… sommes-nous condamnés à vivre avec ?* », « *Brexit : y aura-t-il un vainqueur ?* », « *Actualités du monde microbien* », « *La musique de la Renaissance en Val de Loire* ».
Les enseignements se déroulent dans divers sites, universitaires ou non de la métropole, en fin de journée, pour permettre au plus grand nombre de pouvoir y assister. Accessible à tous à partir de 18 ans, l'UTL ne délivre pas de diplôme ni d'attestation, mais invite les auditeurs à découvrir et partager les savoirs que les intervenants sont désireux de transmettre.

Vous êtes intéressé(e) ? Vous voulez en savoir plus ?

Rendez-vous sur le site utl.univ-tours.fr pour tout connaître des conditions d'adhésion, des tarifs et pour découvrir le programme complet. ●

L'ÉVASION SUR TOUTE LA LIGNE

Le réseau *Fil Bleu* propose un nouveau service aux usagers de son réseau : profiter de son voyage en bus pour découvrir des livres.
En effet, depuis cet été, un partenariat existe entre *Fil Bleu*, la Bibliothèque municipale de Tours et le site *Premier chapitre* qui permet aux voyageurs de se connecter sur filbleu.premierchapitre.fr et de découvrir gratuitement les premières pages des ouvrages sélectionnés spécialement pour eux.
Le voyageur-lecteur a accès, soit à la version audio, soit à la version écrite numérique.
Le thème change tous les mois : il est choisi (ainsi que les ouvrages qui s'y rapportent) par les équipes de la bibliothèque.
Bien sûr, pour ceux à qui les premières pages ont donné envie de lire le livre en entier, la sélection est à retrouver à la bibliothèque, prête à être empruntée et dévorée ! ●

La médicale
assure les professionnels de santé

Praticien hospitalier et pas encore assuré pour votre Responsabilité Civile Professionnelle, un jeu risqué ?

Même si la **Responsabilité Civile Professionnelle (RCP)** n'est obligatoire que pour les praticiens libéraux, elle s'avère **indispensable** dans les cas suivants :

- un patient recherche votre responsabilité **par voie pénale** (homicide ou blessure involontaire, violation du secret médical…)
- soins prodigués à une personne **en dehors de votre établissement :** à vos proches, assistance sur la voie publique.
- **faute détachable du service.**

DANS TOUS CES CAS,
L'ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER N'INTERVIENT PAS

Pensez à vous assurer à La Médicale : notre contrat RCP inclut une **Protection Juridique vie professionnelle et privée**

Votre Agent Général vous conseille sur vos besoins spécifiques, que vous exerciez en centre hospitalier ou en libéral.

Vous bénéficiez d'une **protection complète** pour votre **activité professionnelle** et votre **vie privée.**

La Médicale est partenaire de l'AFT.

Agence de Tours
10, rue Édouard Vaillant
37000 TOURS
Tél. : 02 47 20 49 49
tours@lamedicale.fr

VOS AGENTS GÉNÉRAUX
Élodie TEJON - ORIAS n° 15 004 751
Hervé ALLENOU - ORIAS n° 07 007 869
www.orias.fr

lamedicale.fr

YouTube

La Médicale de France : Société Anonyme d'assurances au capital de 2 783 532 € entièrement libéré. 582 068 698 RCS PARIS. Siège social : 50-56, rue de la Procession 75015 PARIS. Adresse de correspondance : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75499 PARIS Cedex 10.
Document à caractère publicitaire simplifié et non contractuel - août 2018.

CRÉDIT-BAIL

POUR FINANCER VOS VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS

UN FINANCEMENT À 100%

- ✓ Votre trésorerie préservée
- ✓ Des loyers adaptés au cycle de votre activité
- ✓ Une fiscalité avantageuse

UNE SOLUTION ADAPTÉE AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

BIEN VOUS CONNAITRE, C'EST BIEN VOUS CONSEILLER

ca-tourainepoitou.fr

REJOIGNEZ-NOUS !

Lixxbail - Société Anonyme au capital de 69 277 663,23 euros - Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - Siège social : 12,place des Etats-Unis - 92120 Montrouge – France - 682 039 078 RCS Nanterre – Siret 682 039 078 00832 - TVA intracommunautaire : FR 22 682 039078. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou- Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit – Siège social situé 18 rue Salvador Allende, CS50 307, 86008 Poitiers – 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896 www.orias.fr. Ed 02/18.

Agence : Dessine moi un objet